

NATURE ET ENVIRONNEMENT

## Haute au massacre du houx dans nos bois !



L'arrêté préfectoral, la vente de houx sauvage est interdite sur les marchés. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

certains massifs, notamment à Digne, pour surprendre les ramasseurs qui cassent les branches."

### UNE POIGNÉE

La cueillette du houx est réglementée par un arrêté préfectoral : pas plus d'une poignée par personne. "Et encore, il faut demander l'autorisation au propriétaire de la forêt !" Comme toujours cette réglementation a été insérée en raison de la rareté du houx dans la région. Et naturellement, comme tout ce qui est rare et cher, c'est la ruée. Dans la Montagne de Lure, l'arbuste est assez répandu. "Mais le problème c'est qu'à cause des cueillettes abusives il ne peut plus se ressemer et donc s'éteint."

Alors risquer de récolter une amende, pour quelques boules rouges ? La sanction peut être proportionnelle à l'importance de la récolte, soit plusieurs centaines d'euros. Concernant la vente de houx sur les marchés, elle est interdite si le houx est d'origine sauvage. "Le vendeur doit éventuellement prouver qu'il est cultivé". ■

Nicolas Mauriel

## Le marché de Noël de Malijai revient aux sources du terroir

Par Philippe Dubernard

pdubernard@laprovence-press.fr

C'est le marché du renouveau !", a lancé hier matin André Pinatel, président de la Chambre d'agriculture lors de l'inauguration du 13<sup>e</sup> marché de Noël de Malijai.

Au fil du temps, le marché, avait en effet perdu son authenticité. "Nous avons voulu revenir à nos racines et faire du terroir et de la qualité des produits une priorité absolue !", indique Alain Moïsisio, président de l'Office municipal des fêtes (OMF) de Malijai désormais à la tête de l'organisation de cette manifestation, à laquelle la FDSEA et son président, étaient associés jusqu'à l'année dernière.

Cette année, nous avons établi une sorte de charte, puis nous avons sélectionné les producteurs et artisans intéressés en partenariat avec les Chambres consulaires. Toutefois, malgré ces précautions, quelques vendeurs ont réussi à se faufiler !", indique M. Moïsisio,

Une centaine d'exposants a participé à cette 13<sup>e</sup> édition, qui, malgré un nombre important de visiteurs, a sans doute souffert de la "concurrence" du marché de Noël de Sisteron. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

dont l'équipe de bénévoles, malgré un froid glacial, était en place au petit matin pour l'accueil de la centaine d'exposants.

C'est d'ailleurs à cette époque qu'un hommage a été rendu hier par Eliane Barreille, maire de Malijai et conseillère régionale et la préfète Béatrice Abollivier qui s'est



Musiques et danses folkloriques provençales étaient également au rendez-vous. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

ANIMATION / La 13<sup>e</sup> édition était organisée hier avec une centaine d'exposants

Nouvelle Corolla Verso  
à partir de  
249 € / mois\*

www.toyota.fr

**Toyota Corolla Verso.** Prenez la vie côté Verso.

• Autoradio CD compatible MP3 et WMA avec commandes au volant  
• Climatiseur automatique à réglage séparé gauche/droite  
• Moteur de haute technologie 177 D-4D Clean Power  
• Jantes alliage 17"

• Pratique et modulable grâce au système Toyota Easy Flat™  
• 9 airbags de série dont un airbag protégé-général conducteur  
• Radar de stationnement arrière à 4 capteurs

TODAY TOMORROW TOYOTA



### INDEMNISATION DES CALAMITÉS AGRICOLES

Hier matin, lors de l'inauguration du marché de Noël, la préfète Béatrice Abollivier a confirmé que le dossier préparé par les services de l'État au titre des calamités agricoles dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, avait été retenu en fin de semaine dernière par la commission nationale. Il porte notamment sur les pertes constatées dans les secteurs de la lavande et du fourrage en raison de la sécheresse. Le montant de l'indemnisation sera basé sur les dossiers qui seront établis par les agriculteurs concernés.

Avec  
Complice,  
votre fidélité  
récompensée

Du 8 au  
24  
décembre  
2007

Augmentez  
votre pouvoir d'achat  
en gagnant

2000 euros\*

pression courants 0706 LA BOLLANNE



sans obligation d'achat